



COMPTES RENDUS

Conseil d'école élémentaire du 16 novembre 2009

www.fcpe-labenne.fr

Présents : M. Baris, directeur et Mmes et Mrs les enseignants de l'école élémentaire
M le maire JL Delpuech
M. Lartigue, adjoint aux affaires scolaires
Mme....., maîtresse E du RASED, Mme Mauvoisin DDEN
Mmes et M. les représentants élus des associations de parents d'élèves

1 - EFFECTIFS

61 CP	Mme Hontans	24	78 CM1	Mme Prieur	15
	Mme Pourrut	24		M. Baris	27
	Mme Fonteyraud	13		Mme Dumonceau	27
60 CE1	Mme Fonteyraud	9	69 CM2	M. Pernes	9
	Mme Farquhar	26		M. Pernes	15
	Mme Maton	25		Mme Grenade	27
61 CE2	Mme Larrieu	25		Mme Godart	27
	M. Larrieu	27			
	Mme Prieur	9			

2 - BILAN COOPERATIVE & COTISATION

Le compte de fonctionnement est distribué et commenté à toute l'assemblée.

Le maintien de la cotisation de 10 euros par enfant, 15 pour 2 et 20 euros pour 3 est votée à l'unanimité.

3 - PROJETS

- CP**
- 1 sortie par trimestre. La première a eu lieu lors du festival du cirque à St Paul les Dax.
 - 2^e trimestre, spectacle musical
 - 3^e trimestre pas encore décidé
 - 6 séances de piscine aux Pins Bleus, camping municipal à Labenne, en sept/oct prévues et 5 réalisées + 6 autres en mai/juin. Merci aux parents accompagnants.
- 2 CE1 + les CE1 de Mme Fonteyraud**
- 6 séances de piscine aux Pins Bleus, camping municipal à Labenne, en sept/oct prévues et 5 réalisées + 6 autres en mai/juin.
 - autres sorties prévues, pas encore décidées
- CE2**
- Projet théâtre : spectacle proposé par les enfants entre février et pâques sur le thème du « petit Nicolas ». les enfants sont allés voir le film et étudient le livre en classe.
 - Projet artistique avec Leslie Varela sur le thème du portrait, la sculpture et le bas relief. Ce sont les enseignantes qui ont présenté un projet et obtenu une subvention de 1200€ pour le mener à bien. Une exposition sera réalisée en février 2010.
 - les rencontres USEP
- CM1**
- Classe de neige. Le conseil général finançait à 26% cette sortie. Il a décidé cette année de supprimer les subventions, justifié par un désengagement de l'état. M BARIS et M Le Maire ont écrit au conseil général et à l'inspectrice d'académie, sans solution. Il a donc été décidé de réduire la sortie de 10 à 6j. La mairie, la FCPE et la coopérative maintiennent le montant de la subvention prévue pour 10j ainsi, les parents ne supporteront pas un tarif plus élevé.
 - sortie ciné le petit Nicolas
 - les rencontres USEP
 - le petit tour à vélo

CM2 - Les Classes de M. Pernes et Mme Grenade ont effectuées 5 séances de voile en sept/oct : Toujours aussi enrichissant donc à renouveler l'année prochaine. La 6^e séance est reportée en juin suite au mauvais temps.

- Mme Godart a poursuivi l'expérience des 6 séances de surf
- Rencontres USEP et le « petit tour à vélo » au mois de mai.

Cette année 6 classes sont concernées par le « petit tour à vélo » , sachant qu'il faut 1 adulte pour 6 enfants, nous comptons sur l'engagement des parents pour se rendre disponibles. La date de la réunion d'habilitation vous sera communiquée dans les prochaines semaines.

4 - AIDE PERSONNALISEE

Il s'agit d'une aide ponctuelle en fonction des besoins des enfants, elle se déroule 8h30 à 9h chaque matin. De septembre à Toussaint se sont 46 enfants qui ont été aidés.

En plus de l'aide personnalisée, nous avons la chance de disposer d'une maîtresse E (dominante pédagogique, difficulté dans les apprentissages et les acquisitions scolaires) du RASED qui a en charge les écoles de Labenne et d'Ondres. Elle intervient directement en classe par petits groupes ou de façon individuelle.

Ainsi le suivi du RASED et le soutien d'aide individualisé peuvent être complémentaires pour certains élèves mais surtout pas systématiques.

5 - QUESTIONS DES PARENTS

1 – La surveillance des cours

Le midi, les enfants inscrits à la cantine montent dès la sonnerie dans la cour du haut. Ils sont surveillés par 3 personnes + 1 autre qui les fait traverser pour la cantine. Environ 250 enfants mangent à la cantine par roulement d'environ 90. Les listes faites dans les classes sont croisées avec les listes de la cantine ainsi, si un enfant ne s'y présente pas les parents sont automatiquement appelés.

M BARIS souhaite rappeler que les enfants rentrant chez eux à 12h ne sont pas autorisés à rentrer dans l'école avant 13h20, idem le matin l'entrée s'effectue à 8h50.

En début d'année, il y a eu quelques incidents qui ont été pris en charge par les enseignants. Les enfants responsables ont été punis et un rappel des règles a été fait dans chaque classe.

Les enfants en élémentaire ne sont pas pris en charge comme en maternelle. Etant plus grands, ils ont plus d'autonomie et donc aussi plus de responsabilité. Ils doivent comprendre les règles qui régissent l'école et les respecter pour leur sécurité et celle de leurs camarades. En tant que parents, n'hésitez pas à en parler avec eux et faire une mise au point si nécessaire.

2 – devenir de la BCD ?

La mairie a accepté la mise a disposition pendant 4 heures de MME MAGIEU actuellement ATSEM pour prendre en charge la BCD, permettant ainsi que les enfants puissent continuer de profiter de cet espace de lecture et de recherche.

3 – L'étude de l'anglais ?

La couverture est assurée du CP au CM2.

4 - Les jeux de cour ?

Pour la rentrée les parents d'élèves FCPE ont fourni grâce au soutien d'Intermarché, 10 ballons. Les enfants les ont pris en charge et les distribuent pour les récréations. A ce titre, il est prévu une nouvelle dotation dans les semaines à venir. Les ballons atterrissant souvent sur les toits, nous demandons la possibilité qu'un agent municipal se charge de les faire descendre tous les 15j/3semaines.

Dans le cadre du conseil des jeunes, un groupe d'élèves a pris en charge la gestion des tables de ping-pong afin que tous les enfants puissent en profiter.

Nous remercions la mairie pour la mise en place d'un nouveau jeu dans la cour du haut et demandons la possibilité qu'un nouveau jeu de marelle soit peint sur le goudron.